

1 – Substance d'un discours sur la prophétie

Sommaire des différents points traités dans les pages suivantes.

INTRODUCTION. Le croyant, connaissant son acceptation en Christ, est mis par là même et par le Saint Esprit qui lui a été donné, en état de rechercher et de comprendre, d'après la Parole, quelles seront les opérations futures de Dieu.

1° Le dessein de Dieu est de soumettre toutes choses à Christ dans la gloire, et en cela l'Église est associée à Christ.

2° Le droit de Christ à hériter de toutes choses repose sur trois titres : celui de Créateur, celui de Fils, et celui d'homme, Ps. 8.

3° La prise de possession de l'héritage, comme royaume, aura lieu à sa venue ; l'Église, étant alors glorifiée, règne avec Lui.

4° En attendant, le Saint Esprit vivifie et rassemble l'Église par la prédication de la Parole.

5° La vie ainsi donnée a pour résultat une résurrection à part de celle des méchants.

6° Doctrine de la première résurrection.

7° L'espérance et la vocation de l'Église est d'attendre la venue du Seigneur. Influence pratique de cette doctrine.

8° La perte de cette doctrine a été la ruine de l'Église, considérée dans ses relations ici-bas. Elle a été réveillée en partie à cet égard. Le sommeil et le réveil de l'Église, quant à cette vérité, ne sont pas entièrement passés sous silence dans la parole prophétique.

9° Caractère du retour du Seigneur sur la terre ; bénédictions terrestres qui le suivront.

II. Effet de la venue de Christ sur le monde en général.

1° Le monde est divisé en trois grandes classes : les Juifs, les Gentils, et l'Église. Dieu a eu des relations avec chacune de ces classes. Les trois ont failli, mais Dieu est fidèle.

2° Esquisse de la chute des Juifs sous la loi. Ils ont des promesses sans condition qui leur restent ; ils seront rétablis dans leur terre.

3° Les circonstances de ce rétablissement différent de toutes les voies précédentes de Dieu à leur égard.

4° La puissance des Gentils doit, comme telle, finir par une révolte contre Dieu. Ce système sera détruit par la petite pierre coupée de la montagne sans main.

5° La fin de l'Église des professants, comme telle, est l'apostasie ; et le jugement de Dieu exécuté par Christ l'atteindra aussi.

6° Bénédiction subséquente de la terre sous le Messie, Jérusalem en étant la métropole.

7° Conclusion.

Hébreux 9:27-28.

Et comme ce qui attend les hommes, c'est de mourir une seule fois, après quoi un jugement ; ainsi le Christ, ayant été offert une seule fois pour porter sur lui les péchés d'un grand nombre, sera vu une seconde fois sans péchés, par ceux qui l'attendent pour le salut.

Ces deux versets nous enseignent deux faits très importants : 1° que la mort est la part naturelle de l'homme, après quoi le jugement ; mais 2° que, pour les croyants, cette mort et ce jugement ayant été subis par Christ, ils attendent avec joie sa seconde venue ; ils l'appellent de leurs désirs : voilà ce qui distingue le saint du mondain. L'un, par la grâce, reçoit le témoignage de l'amour de Dieu, l'autre le refuse. C'est là ce qui établit entre eux un contraste absolu ; les propres efforts de l'homme n'y sont pour rien, car il n'a aucune puissance propre pour se délivrer de la mort dans laquelle il est déjà. Les croyants voient que la mort et le jugement ont été rencontrés et subis par Christ à leur place. Ainsi ils aiment Christ en souvenir de son œuvre, et c'est à eux que Christ apparaîtra une seconde fois sans péché. Ce n'est pas qu'il ne fût, quant à sa *personne*, déjà sans péché, la première fois ; mais alors il s'était placé dans toutes les circonstances du péché, il était fait péché *pour nous*. Mais, pour ce qui regarde les croyants, il n'a, dans son second avènement, plus rien à faire avec le péché ; ce sera à *salut* qu'il viendra pour les mettre en possession des résultats de sa première venue ; le salut sera la consommation de ce que nous croyons maintenant. Le contemplant à la droite de Dieu, nous attendons une bénédiction complète à sa seconde apparition ; et si cette foi est dans le cœur, les résultats en sont manifestés dans la vie. La position de l'Église, c'est de se reposer sur *les effets* de sa première venue et d'en attendre tous les *résultats* lors de la seconde.

C'est ce qui est mis en évidence dans le premier chapitre de l'Épître aux Éphésiens. Les croyants, est-il dit au verset 7, *ont* la rédemption par le sang de Christ, la rémission des péchés. Paul expose ensuite notre condition actuelle, comme « rendus agréables dans le bien-aimé : » Nous sommes initiés à la connaissance des conseils et des intentions de Dieu. Il nous est dit que « dans la dispensation de la plénitude des temps, Dieu réunira toutes choses en Christ », verset 10. En attendant, jusqu'à ce que la gloire soit là, nous avons été scellés par le Saint Esprit, qui est les arrhes de notre héritage pour la délivrance de son acquisition, pour la louange de sa gloire (versets 12 à 14). Ainsi donc l'Église a sa rédemption en Christ, et elle attend que toutes choses soient réunies en Lui ; en attendant elle possède le Saint Esprit.

1. Le Seigneur Jésus est lui-même le centre de tous les conseils de Dieu, et je vais tâcher de montrer que tout ce qui regarde l'Église, les Juifs, ou les Gentils, n'est que le déploiement de sa gloire. Mais il y a plus : nous verrons que l'Église de Dieu est représentée non seulement comme jouissant actuellement du privilège de la communion de Jésus, mais encore comme étant cohéritière de Christ ou devant posséder un jour avec lui l'héritage. En désirant la gloire de Christ, les croyants désirent leur propre gloire, puisqu'ils sont « héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ » (Rom. 8:17.) Nous avons dans Ève un type ou une figure de cela : Ève n'était pas une portion de la création, elle n'était pas non plus Seigneur de la création comme Adam, mais elle lui fut associée comme cohéritière de tout ce dont Adam héritait lui-même. Il en est ainsi de l'Église, elle doit être unie à Christ quand il prendra possession de son légitime héritage.

2. Quant aux conseils de Dieu en Christ, le titre de celui-ci à hériter de toutes choses est manifeste de trois manières dans l'Écriture.

Premièrement, il a créé toutes choses (Col. 1:16), et comme il les a créées, elles sont « pour lui. » « Toutes choses ont été créées par Lui et pour Lui » Il est le grand héritier et il doit posséder toutes choses. Par Lui toutes choses doivent être réconciliées (Col. 1:20). Alors le monde entier lui sera assujéti. Le second fondement de son titre se trouve dans Hébr. 1:2. Il est dit que Dieu « a établi le Fils héritier de toutes choses. » Le troisième fondement, qui repose sur les conseils de Dieu, c'est que *l'homme* doit être établi sur toutes choses. C'est ce que nous enseigne le Ps. 8, psaume que l'apôtre Paul cite trois fois, signalant chaque fois quelque point d'une importance spéciale et insistant toujours sur ce que le Seigneur Jésus est l'homme dont il est parlé là. Il le cite dans Hébr. 2:6, etc. « Qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui ? ou que le fils de l'homme que tu veilles sur lui ? Tu l'as fait quelque peu inférieur aux anges ; tu l'as couronné de gloire et d'honneur et tu l'as établi sur les œuvres de tes mains ; tu as mis toutes choses sous ses pieds. » « Il n'est donc rien qui ne lui soit assujéti, ajoute l'apôtre ; or maintenant nous ne voyons pas encore que toutes choses lui soient soumises ; mais nous voyons Jésus couronné de gloire et d'honneur. » La moitié de la prophétie a été accomplie, parce que Celui qui doit régner est couronné, et sa séance à la droite de Dieu est le gage que le reste s'accomplira. Nous n'en voyons que ce qui est déjà accompli en Jésus. Toutes choses n'ont pas encore été mises sous ses pieds. Cela n'a pas été fait et ne se fait pas encore. Il n'a pas encore pris en main sa grande puissance et il n'est pas encore entré dans son règne (Apoc. 11:17). Il est assis, caché en Dieu, jusqu'à ce que vienne le temps où, selon ce qui est dit au Ps. 110:1 : « Dieu mettra ses ennemis pour marchepied de ses pieds. ¹ »

3. Le Ps. 8 est encore rappelé dans Éph. 1:22, et ici c'est en rapport avec l'Église partageant son héritage. Au paravant l'Apôtre a demandé à Dieu de donner aux saints de connaître la puissance que Dieu exerce actuellement en leur faveur et qui est la même qu'il a déployée en Christ quand il l'a ressuscité d'entre les morts : ensuite il montre, v. 22:23, l'Église comme étant réellement son corps, « la plénitude de celui qui accomplit tout en tous », et comme devant ainsi nécessairement partager avec lui sa gloire future. Il sera alors *manifestement* héritier de toutes choses, le chef et l'Époux de l'Église. Le Ps. 8 est encore cité dans 1 Cor. 15:23-25. Là c'est en rapport avec le royaume, et par conséquent avec la résurrection : « Chacun en son rang ; Christ, les prémices ; ensuite ceux de Christ, à son arrivée. Puis viendra la fin, quand il aura remis *le royaume* ² à Dieu le Père ; quand il aura rendu impuissant tout empire et toute autorité et toute puissance ; car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. » C'est ici que vient la citation du psaume en question : « car il a assujéti toutes choses sous ses pieds. » Tout ce qui est maintenant en désordre doit être mis sous les pieds de cet homme, et quand tout aura été complètement rangé sous sa domination, alors il remettra le royaume. Dans 2 Tim. 4:1, nous voyons que le royaume ou le règne est lié avec l'apparition du Seigneur, comme devant être établi alors. Il est donc clair que l'apparition de Christ n'aura pas lieu à la fin (comme quelques-uns le disent) mais au commencement d'une certaine période, car à la fin de cette période le royaume doit être remis. Voici les paroles de l'Apôtre Paul à Timothée : « J'en rends donc témoignage devant Dieu et le Seigneur Jésus Christ, qui doit juger les vivants et les morts, lors de son apparition et de son règne. » Ce passage aussi montre clairement que l'opinion ordinaire qu'il y a un jour, un jour de 24 heures, pour le jugement, est erronée ; en effet le jugement est représenté ici comme durant un certain temps. Son apparition aura lieu au commencement de son règne, et alors il y aura un jugement sur les méchants encore en vie d'entre les nations sur lesquelles la colère de Dieu tombera spécialement, pour avoir rejeté son évangile. Mais ce jugement (plus ou moins sévère dans son exercice) conti-

¹ Il est dit (Hébr. 2:5) : « Car ce n'est pas aux anges qu'il a soumis le monde à venir (littéralement : « la terre habitable à venir »). « Le monde à venir » n'est pas le ciel, mais cette terre, qui doit être soumise à la domination de l'homme, et cet homme est Christ.

² Nous voyons qu'il doit y avoir un royaume par le fait même qu'il doit être remis à la fin. Christ n'a pas encore pris possession de son royaume, mais il doit le remettre à la fin. Il est évident que le royaume doit commencer à son arrivée et être remis à une certaine époque qui n'est pas mentionnée ici.

nuera pendant la période de son règne ³, tandis qu'à la fin de ce règne, qu'elle qu'en soit la durée, les morts convertis seront jugés. Or, si son apparition a lieu au commencement de son règne, il est évident que l'Église doit être ressuscitée et avec Lui quand il en prend possession. Christ, comme nous l'avons vu, est le premier homme ressuscité ; il est « les prémices de ceux qui dorment ; ensuite ceux qui sont de Christ, à son arrivée. » 1 Cor. 15:23 ; 1 Thess. 4:15-17 ; et alors commence ce royaume, qui, à la fin (c'est-à-dire à la fin d'une période déterminée, dont il n'est pas parlé dans ce chapitre ⁴), sera remis à Celui qui le lui a donné, à Dieu le Père, « afin que Dieu soit tout en tous. » 1 Cor. 15:28.

4. Le titre de Christ à hériter de toutes choses a été démontré, ainsi que le titre de l'Église à hériter avec lui ; mais nous répétons que cela n'existe encore que dans l'intention de Dieu, car cela n'a pas été fait et ne se fait pas ; seulement Christ est assis à la droite du Père, « attendant désormais que ses ennemis soient mis pour le marchepied de ses pieds » Hébr. 10:13.

Si l'on demande ce qui se fait maintenant, nous répondrons que, pendant ce temps d'attente, les cohéritiers de Christ sont rassemblés par l'opération du Saint Esprit et par le moyen de la prédication de la Parole. Remarquons en passant, comment l'Église entre dans ces relations bénies avec Christ, déjà maintenant par la loi, et plus tard en manifestation. C'est par le pouvoir vivifiant du second Adam, 1 Cor. 15:45-47. Ce pouvoir vivifiant unit ceux qui le possèdent à Christ, leur tête, et les place avec lui dans des relations toutes semblables à celles que nous soutenons, par la naissance naturelle, avec le premier Adam. Ainsi donc nous sommes héritiers de sa gloire, précisément de la même manière que nous sommes héritiers de toutes les misères, dans lesquelles la chute du premier Adam nous a placés. C'est ce qui est exposé, par voie de comparaison, dans la dernière partie de Romains 5. La vie ainsi donnée nous place en esprit là où est Jésus : « nous sommes ressuscités avec Lui par le moyen de la foi à l'efficacité de Dieu qui l'a ressuscité des morts » Col. 2:12. Ce n'est pas quelque chose à chercher, mais nous possédons la vie qui, nous unissant à notre tête, nous fait jouir de la sainteté ici-bas, et nous attendons la gloire qui nous rendra participants de ce dont notre Chef jouit lui-même.

6. Il est bien important de comprendre que, tout comme cette vie éternelle, possédée actuellement en Christ, n'a rien de commun avec le monde qui nous entoure, de même l'issue en sera une résurrection du corps à une époque distincte, et d'après un principe différent de celle des méchants. Ce sera une première résurrection, Apoc. 20:5, comme conséquence d'une vie donnée auparavant. Les saints sont ressuscités parce qu'ils sont un avec Celui qui est ressuscité ; ils sont ressuscités en conséquence de leur union avec le Seigneur Jésus : au lieu que les méchants sont ressuscités pour être jugés par lui, et cela à une tout autre époque. Rom. 8:11, nous montre la cause de cela ; c'est parce que l'Esprit de Dieu demeure déjà dans les croyants : « Si l'Esprit de Celui qui ressuscita Jésus des morts habite en vous, Celui qui ressuscita le Christ des morts fera vivre même vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. »

6. Il n'est pas question dans l'Écriture d'une résurrection unique et commune. L'opinion générale est qu'à un certain jour tous les hommes, bons ou méchants, paraîtront devant Dieu et recevront leur lot ; mais l'Écriture ne dit rien de semblable. Elle distingue toujours entre la résurrection des justes et celle des injustes. Un passage, il est vrai, pourrait, à un lecteur superficiel, paraître donner quelque apparence de vérité à cette opinion. Dans Jean 6, le Seigneur dit qu'il ressuscitera au dernier jour, mais il parle seulement de « ceux que le Père lui a donnés ; » de ceux « qui ont cru en lui ; » de ceux « qui, attirés par le Père, sont venus à lui ; » de ceux « qui ont mangé sa chair et bu son sang : » – ce sont là des termes qui désignent les croyants. – Il parle ici d'un dernier jour relativement aux justes seulement. Il n'est pas même fait allusion aux méchants. Le Seigneur insiste sur cette vérité que toutes les bénédictions à venir sont liées à la résurrection. Ces mots « le dernier jour », ont probablement rapport à quelque pensée familière aux Juifs, comme lorsque les disciples (qui étaient Juifs de naissance) lui demandaient : « Quel sera le signe de ton arrivée et de la consommation du siècle ? » Matt. 24:3. Dans tous les autres passages, l'Écriture distingue clairement les deux résurrections. Luc 14:14, dit : « la pareille te sera rendue à la résurrection des justes. » De même Luc 20:35 : « Ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part à ce siècle-là et à la résurrection d'entre les morts. » Il y a ici une distinction remarquable : ceux qui en sont jugés dignes obtiennent cette résurrection. C'est une classe distincte. 1 Cor. 15:23 : « mais chacun en son rang. D'abord Christ, les prémices ; ensuite *ceux qui sont de Christ à son arrivée*. » Rien de plus clair que ceci. De même dans 1 Thess. 4 : « Les morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite nous, les vivants, ceux qui seront restés, nous serons ravis ensemble avec eux dans les nuées. »⁵ Phil. 3:11 : « Si en quelque manière *je parviens* à la résurrection d'entre les morts. » Paul ne pouvait pas désirer de parvenir à ce que les méchants auraient eu en commun avec lui ; aussi il parle non d'une résurrection des morts, mais d'entre les morts.

Un passage dans Jean 5:25-29 est souvent cité comme tranchant la question contre une première résurrection : « Amen, amen, je vous dis que l'heure vient, en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien pour une résurrection de vie ; mais ceux qui auront fait le mal pour une résurrection de jugement. » Mais immédiatement avant cela, le Seigneur avait dit : « L'heure vient, et elle est maintenant, où les morts (ceux qui sont morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, Éph. 2:1), entendront la

³ Voyez Ésaïe 60:12 ; 65:20. Jér. 31:29-30. Zacharie 14:17-19 ; Ps. 101:5-8.

⁴ Apoc. 20 détermine la durée du royaume et la fixe à mille ans

⁵ La force de ce passage ne consiste pas dans le mot premièrement, qui signifie simplement ici : avant que les vivants soient transmués ; nous le citons comme montrant que, ressuscités ou transmués, Dieu agit à leur égard séparément d'avec les méchants.

voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. » Cette heure a duré pendant tout le temps de la vie de Christ et encore 1800 ans dès lors. C'est l'heure, ou le temps de la vivification des âmes. Il y a une période, pendant laquelle les âmes sont vivifiées et une période où les corps seront ressuscités. L'heure des versets 27-29 sera le temps, au commencement duquel aura lieu pour les justes la résurrection de vie ; et à la fin duquel (quelle qu'en soit la durée) pour les méchants, une résurrection de jugement. Christ n'aura pas besoin de juger les enfants de Dieu, pour les forcer de l'honorer, car nous l'honorons maintenant à cause de la vie qu'il nous a donnée, v. 25. Or comme le Père ne juge personne, mais a donné tout jugement au Fils ; « comme au nom de Jésus tout genou se ploiera », Phil. 2:10 ; ainsi les méchants seront forcés de l'honorer en dépit d'eux-mêmes, et par conséquent il y aura pour eux une résurrection de jugement, une sommation à comparaître en jugement, parce qu'ils n'ont aucune part en Lui ; tandis que, pour les justes, leur résurrection ne sera que l'accomplissement, quant à leur corps, d'une vie déjà donnée auparavant. Et l'époque de l'une de ces résurrections n'est pas la même que celle de l'autre. La résurrection de l'Église ou la résurrection des justes aura lieu à l'arrivée de Christ ; mais la résurrection des méchants morts n'aura lieu qu'à la fin de son règne. « Le reste des morts ne reprit pas la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis. » Apoc. 20:5.

7. Ainsi donc l'espérance de l'Église, c'est la venue de Christ. Vous ne pouvez lire les épîtres de Paul sans voir que c'était là une grande vérité, exposée comme devant toujours être présente à l'âme. Cette venue a souvent été confondue avec la mort. On nous dit fréquemment que la venue de Christ arrive pour tout homme à sa mort ; mais ce sont là des choses tout à fait différentes. Vous ne pouvez appliquer à la mort les passages qui en parlent, et cela parce que cet événement trouvera les vivants à leur aise et dans la mondanité. « Alors toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du Ciel avec grande puissance et grande gloire. » Matt. 24:30.

Dans l'esprit des apôtres, c'est à cette doctrine (et non pas à la mort) que se rattachent tous les motifs au devoir, à la sainteté, et toute espèce de consolation dans toutes les afflictions ⁶. En voici quelques exemples. Comme motif à la sainteté 1 Jean 3:2-3 : « Nous savons que, quand il apparaîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est ; et *quiconque a cette espérance en Lui se purifie comme lui-même est pur.* » Elle se lie aux consolations dans l'épreuve. La consolation que présente l'apôtre aux saints, qui pleuraient la perte de leurs frères morts, n'est pas qu'eux-mêmes allaient les suivre, mais que Dieu ramènerait ceux qui les avaient quittés. Voyez 1 Thess. 4:13-18. Comme motif de patience, Jacques 5:7-8 : « Usez donc de patience, frères, jusqu'à l'arrivée du Seigneur... Usez de patience, affermissez vos cœurs, parce que l'arrivée du Seigneur approche. » Comme consolation dans la persécution, 2 Thess. 1 : « Et qu'à vous qui êtes dans la tribulation, il donne du relâche avec nous, en la révélation du Seigneur Jésus. » Le retour de celui qui s'en était allé pour un temps, et qui était l'objet de leur affection et de leur espérance, quoique actuellement ils ne le vissent pas, voilà ce que le Saint Esprit leur présentait pour animer leur courage et consoler leur cœur. Cette espérance devait agir sur leur conscience d'une manière sanctifiante, en détachant leurs affections du monde et en leur donnant de la patience dans les épreuves où ils se trouvaient à cause de leur foi. Et enfin si l'on se demande quel était le mobile qui poussait Paul à prêcher l'évangile avec tant de zèle et à prendre un si tendre soin des troupeaux du Seigneur ; voici la réponse telle que nous la trouvons dans 1 Thess. 2:19 : « Quelle est notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire ? n'est-ce pas vous qui l'êtes devant notre Seigneur Jésus Christ à son arrivée. » ⁷

8. L'oubli de cet avènement a amené toute espèce de mal. Il y a plus : nous pouvons dire que l'abandon de cette vérité a été la ruine de l'Église, considérée dans ses relations terrestres ou dans son état ici-bas. Car quel est le signe auquel on reconnaît le méchant serviteur ? Il dit : « Mon Seigneur tarde à venir », Matt. 24:48. C'est là ce qui l'amène à « battre ses compagnons d'esclavage, à manger et à boire avec ceux qui s'enivrent », v. 49. L'Église a été infidèle à sa vocation, et c'est de quoi la Parole de Dieu nous avertit à l'avance. Dans Matt. 25, nous avons la parabole des dix vierges ; elles nous sont présentées comme prenant leurs lampes et « *sortant à la rencontre de l'Époux.* » L'Époux n'est pas le Saint Esprit. – Nous sommes convertis « pour attendre des cieux son Fils » 1 Thess. 1:9, et non le Saint Esprit, que (soit dit avec tout le respect possible) nous possédons déjà : Jean 14:16-17 ; 15:26 ; 16:13. « Et comme l'Époux tardait, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent », v. 5. Nous savons que l'Époux tarde depuis 1800 ans, et que l'Église entière s'est assoupie et endormie.

Qu'est-ce qui les réveille ? Qu'est-ce qui les remet dans la position d'attente qui leur sied ? N'est-ce pas le cri de minuit, v. 6 : « Voici l'Époux vient. » Ce cri, je le crois, se fait entendre en quelque mesure depuis quelques années, et ramène peu à peu l'Église à sa vraie espérance. Toutes les vierges l'avaient oublié et toutes s'éveillèrent lorsque le cri de minuit se fit entendre. La différence entre les vierges sages et les vierges folles, c'est que les unes avaient de l'huile dans leur lampe (l'huile est un type de la grâce du Saint Esprit, de la grâce cachée) ; et que les autres n'en avaient pas. Ici ce n'est pas la vigilance individuelle, caractérisant un saint, qui est mise en

⁶ La mort n'est pas l'époux ; et quoique son aiguillon soit ôté, elle ne peut être l'objet de nos affections, bien que nous puissions pourtant nous réjouir de ce qui est au-delà. Elle n'est pas le moment de l'accomplissement de nos espérances, ni le temps de la gloire de Christ et de l'Église.

⁷ Voyez encore les passages suivants 1 Cor. 1:7 ; Col. 3:4 ; 1 Thess. 3:13 ; 5:2 :4:23 ; 2 Thess. 1:7 ; 2:1 ; 1 Tim. 6:14 :2 Tim. 4:8 ; Tite 2:13 ; 2 Pierre 1:16-21, etc. En examinant ces passages, on verra que non seulement ils prouvent cette doctrine, mais qu'ils se lient aux pensées 7 aux espérances, aux affections, aux motifs et à tous les éléments de la vie journalière du chrétien. J'omets ici plusieurs textes dans lesquels le seigneur Jésus présente cette attente comme le caractère essentiel des saints. « Et soyez semblables à des hommes qui attendent leur Seigneur. » Luc 12:36.

saillie ; car toutes s'étaient également endormies et toutes s'éveillèrent ensemble ; mais c'est l'Église comme corps, oubliant son espérance, et tombant, par cela même, dans la langueur.

9. Quant au caractère ou à la nature de cette venue, nous l'apprenons dans Actes 1:10-11 : « Et comme ils avaient les regards arrêtés vers le ciel, pendant qu'il s'en allait, voici deux hommes se présentèrent à eux en vêtements blancs, et dirent « Hommes Galiléens ! pourquoi vous arrêtez-vous à regarder vers le ciel ? le Jésus qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez contemplé allant au ciel. » Ceci est une tout autre chose que le jugement que Christ exercera à la fin ; car alors, d'après Apoc. 20:11, ce sera le jugement du grand trône blanc ; le ciel et la terre s'enfuiront de devant sa face, et il ne se trouvera point de lieu pour eux. Au lieu que Christ doit revenir comme il s'en est allé. De plus, cette venue, ainsi que nous l'apprenons dans Actes 3:19-21, est le temps, non de la disparition de la terre et du ciel, mais du rétablissement de toutes choses : « Lorsque seront venus les temps du rafraîchissement par la présence du Seigneur, et qu'il aura envoyé Jésus Christ qui vous a été prêché d'avance, et que le ciel doit contenir jusqu'au temps du rétablissement de toutes les choses, dont Dieu a parlé de tout temps par la bouche de tous ses saints prophètes. » Les prophètes ne parlent pas des choses du ciel, mais du bonheur et de la bénédiction qui doivent exister sur la terre ; ils parlent de la terre comme devant alors être « remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent », Ésaïe 11:9 ; Hab. 2:14 ; ils parlent de l'enveloppe redoublée qui doit être enlevée de dessus tous les peuples, et du jour où la mort sera engloutie en victoire. Comparez Ésaïe 25:7-8, et 1 Cor. 15:54. Mais pour toutes ces choses Dieu « enverra Jésus » Act. 3:20.

II. Mais il est temps d'en venir à une autre partie du sujet. Si l'Église est enlevée à la venue du Seigneur Jésus, quel est l'effet que produira cette venue sur le monde en général, c'est-à-dire sur les Juifs et sur les Gentils ? Nous avons vu que, pour l'Église, je veux dire pour les croyants, elle n'a d'autre caractère que la bénédiction. Ce sera la fin de leur état de souffrance, et le commencement de leur état de glorification. Mais que sera-t-elle pour le monde ? Ceci me conduit à une division du sujet.

1. Il y a eu trois grands systèmes, établis de Dieu dans le monde, et qui tous ont manqué, quant au témoignage qui leur était commis : les Juifs, les Gentils, et l'Église de Dieu. Il est bon de tracer, en quelques mots, une esquisse de leur chute et des intentions futures de Dieu à leur égard. Lorsque Dieu eut prononcé « Lo-Ammi » (pas mon peuple, Osée 1) sur les Juifs, il livra la puissance entre les mains des Gentils dans la personne de Nebucadnetsar (Dan. 2:37) et de ses successeurs, et ils l'ont toujours possédée dès lors. Lorsque les Juifs et les Gentils (la quatrième monarchie ou l'Empire Romain, s'élevant alors comme empire universel) s'accordèrent pour rejeter le Messie, Dieu introduisit l'Église, peuple céleste, non pour recevoir aucune domination terrestre, mais afin qu'elle fût ici-bas témoin du Christ, assis à la droite de Dieu. Or l'Écriture nous présente ces trois ordres de choses comme ayant également manqué à leur vocation, les Juifs, les Gentils, et la chrétienté comme telle.

2. À l'égard des Juifs (maintenant encore Lo-Ammi ou pas mon peuple), il faut observer que leur chute vint de leur désobéissance à une loi, qu'ils avaient promis de garder ; mais ils seront rétablis dans le pays de Canaan par un effet de la libre grâce de Dieu et en conséquence de ses promesses à Abraham, malgré leur chute, pour laquelle ils ont été et doivent encore être punis. Dans Genèse 13:15, nous voyons le pays de Canaan donné à Abraham et à sa semence pour toujours. Dans Genèse 15:13-14, se trouve la prédiction de la captivité en Égypte et de la délivrance de cette captivité, puis le don du pays est de nouveau fait à la semence d'Abraham en vertu d'une alliance de Dieu sans condition. Voyez aussi Genèse 17:7-8. Nous savons que la première partie de cela a eu lieu ; que les enfants d'Israël ont été délivrés de l'Égypte et amenés à la montagne de Sinaï où la loi fut donnée. Toutes les voies de Dieu envers eux jusqu'à ce moment avaient été purement en grâce. Ce fut alors (Ex. 19:8), qu'ils se placèrent de leur propre volonté sous une loi. « Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. » Mais ils faillirent sous cette loi, comme le témoigne le péché du veau d'or (Ex. 32). Cependant cela n'affectait nullement les promesses faites à Abraham. L'intercession de Moïse (v.13) repose sur ces promesses et sur le serment de Dieu ; et c'est en vertu de ces deux choses qu'ils purent finalement entrer dans le pays. Il en fut de même dans toutes les voies subséquentes de Dieu à leur égard. Quoiqu'il les châtiât, quand ils furent dans ce pays, à cause de leurs transgressions, et qu'à la fin il les en chassât, néanmoins les promesses faites à Abraham demeurent toujours assurées pour eux. « Voyez Lévi. 26:44-45 ; Michée 7:20.

3. Il y a deux grands principes qui se rattachent à leur rétablissement final, principes qui mettent de la différence entre ce rétablissement et toutes les voies précédentes de Dieu à leur égard, quelque pleines de grâce qu'elles fussent. D'abord, ils seront plantés dans le pays sous la Nouvelle Alliance (Jér 31:31-40. Ensuite ils auront la présence du Messie (Éz. 34:23-24 ; 37:27-28 ; 43:7 ; Jér. 33:14-26. Quand le Messie vint pour la première fois, ils le rejetèrent ; cependant même cela, tout en comblant la mesure de leurs crimes, ne touchait pas aux promesses faites sans condition. Plusieurs de celles que nous trouvons dans Ésaïe, celles que nous lisons dans 2 Samuel 7, et dans Amos 9:11-15, restent encore à accomplir.

4. Quant à la puissance des Gentils, elle devait non seulement finir par le péché, mais par une révolte ouverte contre Dieu. Or le monde chrétien de profession devait avoir une grande part à cette révolte et y jouer le rôle principal⁸. Cette puissance, comme nous l'avons dit plus haut, commença dans la personne de Nebucadnetsar ; elle

⁸ Il faut beaucoup de soin pour distinguer entre la forme civile et la forme ecclésiastique de ce qu'on appelle le monde chrétien. La main de Dieu s'appesantira sur l'une et sur l'autre : sur les pouvoirs du monde, parce qu'ils renieront Dieu en général, et qu'ils finiront par donner leurs royaumes à la bête ; sur la soi-disant Église de profession, parce qu'elle s'est départie de la vérité de Dieu. Mais quoique l'Écriture distingue les deux, de fait ils ne sont qu'un. La difficulté vient de ce que l'Église de Dieu,

continua ensuite dans les monarchies des Perses, des Grecs et des Romains. Cette dernière existait au temps de Christ et, poussée par les Juifs, elle employa le pouvoir, que, dans l'origine, elle avait reçu de Dieu, pour mettre à mort le propre Fils de Dieu (Act. 4:25-27). Ce pouvoir continuera d'exister jusqu'à ce que « la pierre coupée de la montagne sans main brise et consume ces royaumes », dans leur dernière forme, savoir sous les dix rois qui donnent leur puissance à la bête (Dan. 2:40-45 ; Apoc. 17:11-14).

Et ici je m'arrête pour relever une grande erreur qui est fort répandue : c'est que la petite pierre signifie l'établissement du royaume de Christ le jour de la Pentecôte, et que ce royaume s'est accru dès lors au point de devenir une grande montagne ; en d'autres termes, que la prédication de l'évangile, dans l'économie actuelle, est ce qui doit convertir le monde.monde.monde.monde.monde.monde.monde.monde. Observons là-dessus, que la pierre ne commence à croître qu'après avoir mis en pièces la grande statue.statue. Alors, mais seulement alors, elle devient une grande montagne et remplit toute la terre. Ce n'est pas un principe expansif, s'insinuant dans le système de la statue, dont il change le caractère moral et la condition ; mais son opération consiste à détruire tout le système de la statue, qui devient comme la balle de l'aire d'été, avant que la pierre ne commence à croître pour devenir une montagne. L'Écriture ne dit nulle part que le christianisme *prévaudra universellement* pendant que la statue subsiste ; elle dit que la pierre doit détruire tout le système de la puissance des Gentils, en en détruisant la dernière monarchie, et devenir alors elle-même le centre d'un nouveau système. La petite pierre représente évidemment Christ venant pour juger, après quoi son royaume sera établi. Alors, en effet, mais seulement alors, « la terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer, des eaux qui le couvrent » (És. 11:9).

En outre, il est dit dans Apoc. 16, que trois esprits impurs, qui sont des esprits de démons, faisant des miracles, doivent aller « vers les rois de toute la terre habitable, les rassembler pour le combat de cette grande journée du Dieu Tout-Puissant. » Est-ce là l'évangile amenant le monde entier à se soumettre à Christ ? Quelque interprétation que l'on puisse donner de ce passage quant aux détails, il indique évidemment le plein développement et l'action étendue de l'influence maligne et corruptrice de Satan, dans le but de rassembler les pouvoirs de ce monde, dans les derniers temps, pour le grand combat du Dieu Tout-Puissant, et par conséquent pour le jugement (Soph. 3:8).

5. Mais que nous est-il dit de la soi-disant Église professante ? L'Écriture ne garde pas le silence à son égard. Sa fin, semblable à celle de tout ce qui a jamais été confié de Dieu à l'homme, est une chute et une ruine. Nous avons d'abord là-dessus, dans Matt. 13, la révélation positive, qu'il se trouverait de l'ivraie dans le champ que le Fils de l'homme a semé. Cela ne désigne ni le paganisme proprement dit, ni des pécheurs inconvertis, en tant que hommes ; mais l'introduction du mal, là où le bien avait été semé. Vient ensuite la question, s'il fallait arracher l'ivraie. La réponse fut : Non. L'affaire de l'économie actuelle n'est pas d'arracher, mais de semer. Nous pouvons et nous devons prêcher l'évangile, néanmoins le mal doit demeurer partout où la bonne semence a été semée, jusqu'à la moisson du jugement. Et, en second lieu, les jours du Fils de l'homme (Luc. 17:21) sont comparés aux jours de Noé et de Lot. « Il en sera de même » – telle est la terrible conclusion – « au jour où le Fils de l'homme sera révélé. » Aussi bien loin de parler de jours à venir heureux et bénis, l'Écriture nous révèle que, « dans les derniers jours, il surviendra des temps difficiles », 2 Tim. 3:1. – Puis vient une peinture de la soi-disant Église professante, dans laquelle on retrouve presque mot à mot les mêmes traits sous lesquels sont dépeints les païens eux-mêmes, livrés par le jugement de Dieu à un entendement réprouvé. Comp. 2 Tim. 3:2-5, avec Rom. 1:28-32. Oui, la fin de l'Église professante, telle que l'Écriture nous la révèle, est celle d'une iniquité semblable à celle des païens, accompagnée d'une forme de piété, qui sera peut-être quelque chose de très beau au-dehors, mais qui au fond ne sera que pourriture et ossements de mort. Et puis encore, le caractère particulier des derniers temps de la prétendue Église dont nous parlons, est révélé dans 1 Jean 2:18 : « Petits enfants, c'est la dernière heure ; et comme vous avez ouï dire que l'Antichrist vient, aussi y a-t-il maintenant beaucoup d'Antichrists, par où nous connaissons que c'est la dernière heure. » Voilà ce qui doit caractériser le dernier temps, non pas des bénédictions croissantes et se répandant au loin, mais des Antichrists qui s'élèvent de l'Église, précurseurs de l'*Antichrist* (que Jésus doit détruire) et non de bénédictions générales avant le jugement. De plus, 2 Thess. 2, nous trace le cours du mal depuis le temps de l'Apôtre jusqu'à l'apparition de Christ, sans qu'il y ait là la moindre place où l'on puisse intercaler un temps de bénédiction universelle. « Le mystère de l'iniquité s'opère déjà, dit Paul ; seulement il y a celui qui maintenant fait obstacle, jusqu'à ce qu'il soit ôté de là, et alors sera révélé l'inique, lui que le Seigneur détruira par l'Esprit de sa bouche », etc.etc.etc.etc.etc.etc.etc. Le mystère avait commencé au temps de l'apôtre et devait continuer jusqu'à l'arrivée de Christ. Dans Jude, la déchéance et la chute sont encore plus palpables.palpables. Au v. 3, nous le voyons mettant beaucoup d'empressement à leur écrire au sujet de leur commun salut ; c'est-à-dire que ç'aurait été son désir de s'étendre sur cette bénédiction qui leur était commune ; mais il en était empêché et se voyait obligé de les exhorter à continuer de combattre pour la foi qui a été transmise une fois aux saints. Bien loin qu'il fût là question des progrès du bien, il jugeait que déjà le temps était venu de combattre le mal. Des hommes méchants et impies s'étaient glissés parmi eux, lesquels changeaient la grâce de Dieu en dissolution et reniaient le seul Souverain, Dieu et Seigneur, Jésus Christ, c'est-à-dire qu'ils reniaient spécialement la Seigneurie de Christ, moralement d'abord, ensuite par une révolte ouverte. C'est là le caractère de l'Anti-

au lieu de conserver sa vocation et son droit de bourgeoisie célestes (Phil. 3:20), s'est liguée avec les pouvoirs du monde, tellement que, si on ne regarde qu'aux apparences, ils sont devenus une seule et même chose. Que l'on se mette donc bien dans l'esprit que les pouvoirs du monde dont nous parlons ici, ne sont pas des puissances païennes, mais celles qui portent le nom de Christ. Ceux qui voudraient avoir une vue claire de cette partie du sujet devront étudier, avec prière, la portion du livre de l'Apocalypse, qui traite de la bête et du faux prophète ; là ils verront quelle sera l'issue de cette combinaison.

christ : il nie le Père et le Fils ; il nie que Jésus soit le Christ (1 Jean 2:22), et il nie que Jésus soit venu en chair (1 Jean 4:3 ; 2 Jean 7). Mais est-ce que Jude contemplait dans l'avenir une amélioration d'un pareil étal ? Nullement, car il dit : « Énoch a prophétisé de ceux-ci, en disant : Voici le Seigneur est venu avec ses saintes myriades, pour exercer le jugement contre tous » etc. (v.14-15). Ces mêmes hommes qui s'étaient glissés parmi eux le forçaient de dire : Voici ceux au sujet desquels Énoch a prophétisé. Au v. 11, il les distingue en trois classes, ou bien il signale comme un triple caractère de l'apostasie, montrant aussi la progression du mal dans la nature de l'homme : 1° Caïn – le mal naturel, la haine. 2° Balaam – la corruption ecclésiastique, la prédication en vue d'un salaire. 3° Coré – l'indépendance à l'égard de Dieu, la révolte contre sa suprématie, le reniement de Christ comme Seigneur et sacrificateur. C'est dans cette contradiction ou cette rébellion ouverte qu'ils périssent.⁹

6. Le jugement nous étant ainsi montré, on peut se demander comment et par quel moyen la terre, et surtout le pays des Juifs, seront-ils bénis plus tard,¹⁰ conformément à ce qui a été exposé ci-devant ? À quoi nous répondons que le jugement n'est pas général et que, quoiqu'il doive tomber et s'appesantir bien sévèrement sur Jérusalem (Zach. 13:8-9), et même sur toutes les nations (És. 66:16 ; Jér. 25:31), cependant « un résidu sera converti et épargné » (És. 1:9 ; 10:21-22 ; 66:18-19). Le résidu juif qui échappe à la grande tribulation du dernier jour (Jér. 30:7) sera la semence ou le noyau de la nation future, et leur ville, Jérusalem, la métropole du monde. « Touchant Juda et Jérusalem, il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et qu'elle sera élevée par-dessus les coteaux et *toutes les nations y aborderont...* car la loi sortira de Sion, et la Parole de l'Éternel sortira de Jérusalem » (És. 2:2). Quand « sa lumière est venue et que la gloire de l'Éternel s'est levée sur elle, les nations marcheront à sa lumière et les rois à la splendeur qui se lèvera sur elle » (És. 60:1-3). Ou bien, comme cela est exprimé dans un autre passage : « Israël boutonnera et s'épanouira ; et ils rempliront de fruit le dessus de la terre habitable » (És. 27:6). Après le jugement des vivants (plus ou moins sévère suivant le plus ou le moins de lumière qu'ils auront eu, (Luc. 12:47-48), nous savons, par une foule de témoignages de l'Écriture, que les Gentils seront amenés sous le sceptre de grâce, et cependant de vérité, du Seigneur Jésus, et que Jérusalem sera le centre de son gouvernement. Entre autres passages voyez Soph. 3:8-9 ; Ps. 72 ; Zach. 8:20-23 ; Rom. 11.

7. La bénédiction de l'Église est différente : c'est dans les lieux célestes que nous sommes bénis, et cela avant le jour où les Israélites « regarderont vers Celui qu'ils ont percé » (Zach. 12:10). Dès à présent nous avons notre portion dans les lieux célestes (Éph. 1:3) ; à bien plus forte raison, nous l'aurons lorsqu'il sera manifesté. Ne nous laissons donc pas abattre par le mal qui nous entoure ; ayant de l'huile dans nos lampes – la grâce du Saint Esprit dans nos cœurs, quelque sombre que soit la nuit, nous, croyants, nous pouvons toujours dire : « Oui, Seigneur Jésus, viens ! » Ayant la rédemption par son sang précieux, et étant vivifiés par l'Esprit, que nos affections soient assez sanctifiées pour ne plus désirer autre chose. Séparons-nous de tout ce qu'il jugera à son arrivée, et ainsi nous ne serons pas confus.

Le témoignage des disciples, vol. 1, p. 163, 165

⁹ Le péché de Coré consistait à renier l'ordre de la sacrificature établi de Dieu. L'ordre de Dieu sur ce sujet est maintenant différent, car tous ses enfants sont sacrificateurs (voy. 1 Pierre 2:5), et tous ont « la liberté d'entrer dans le sanctuaire par le sang de Jésus » (voir Hébr. 10:19).

¹⁰ Dans la bénédiction de la terre on n'entend pas comprendre ceux dont le sort final a été déterminé auparavant.